



Exploitation minière au Canada : Notre engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion

Les membres de l'Association minière du Canada (AMC) condamnent sans équivoque l'inégalité, la discrimination et la haine sous toutes ses formes. L'équité, la diversité et l'inclusion sont des priorités stratégiques pour notre secteur et des valeurs fondamentales que nous partageons. Nous reconnaissons qu'une main-d'œuvre diversifiée dans un environnement équitable et inclusif facilite la résolution efficace des problèmes, la créativité et l'innovation. Nous nous engageons donc à prendre des mesures adaptées à chaque entreprise en soutien des objectifs suivants :

1. Renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion dans tous les aspects de la culture, des politiques, des procédures et des pratiques en milieu de travail.
2. Chercher à identifier, reconnaître et affronter les préjugés conscients et inconscients, ainsi que le racisme individuel et systémique, le sexisme, le capacitisme et la discrimination.
3. Redoubler d'efforts pour accroître la représentation des groupes sous-représentés, y compris les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les personnes racialisées, les nouveaux arrivants, les personnes handicapées et les membres des communautés LGBTQ2S+ au sein de la main-d'œuvre, du leadership, de la chaîne d'approvisionnement et des conseils d'administration du secteur minier.
4. Fournir du leadership et partager des outils, des ressources, des pratiques et des leçons efficaces et éprouvés.
5. Améliorer la production de rapports sur les objectifs, les mesures prises et le rendement.

Ensemble, les acteurs de l'industrie minière canadienne cherchent à former une main-d'œuvre qui reflète la diversité du Canada et des communautés où nous exerçons nos activités ainsi qu'une culture d'appartenance et d'inclusion, où chacun est respecté, valorisé et habilité à exceller.